

Prix Michael-Smith pour la promotion des sciences



Formulaire de mise en candidature

La présente mise en candidature concerne (veuillez cocher une seule case) :

une personne une organisation

Prière de remplir ce formulaire et de le retourner avec les éléments d'information suivants demandés dans la partie portant sur les modalités de mise en candidature du dépliant sur les prix Michael-Smith :

- une brève description des activités de promotion du candidat (au plus trois pages);
- des documents à l'appui, tels que des publications ou des vidéos (au plus quatre pages ou l'équivalent);
- trois lettres de recommandation signées (une page chacune);
- un original et trois exemplaires de chaque document doivent être envoyés par les personnes qui proposent une candidature.

Nom et titre du **candidat** :

Nom et titre de la **personne qui propose une candidature** :

Organisation (s'il y a lieu) :

Organisation (s'il y a lieu) :

Adresse postale :

Adresse postale :

Tél. : _____ Téléc. : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Signature : _____

Les mises en candidature doivent parvenir au CRSNG au plus tard le 1^{er} septembre 2006.

Faites parvenir votre mise en candidature au :

Comité des prix Michael-Smith
Division des bourses
CRSNG
350, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
Tél. : 613-996-1417
Courriel : prixmichaelsmith@crsng.ca

Les décisions du Comité des prix Michael-Smith sont définitives. Advenant qu'aucune candidature ne soit retenue, aucun prix ne sera décerné. Les personnes qui proposent une candidature doivent obtenir une autorisation écrite du candidat concernant sa mise en candidature, l'information présentée à cet égard et, advenant qu'il soit sélectionné pour recevoir un prix Michael-Smith, la divulgation de son nom et d'une brève description de ses activités. Tout autre renseignement ne sera divulgué qu'en consultation avec les lauréats. Aucune poursuite ne peut être entamée contre le CRSNG des suites d'une telle divulgation. La signature du candidat l'engage à respecter ces conditions.

Les documents de mise en candidature et les documents à l'appui de la candidature deviennent la propriété du CRSNG et ne seront pas retournés à l'expéditeur.

